



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

Concertation Micro-PDU Nord-Ouest Métropole et PEM de Fontaine La Poya

L'ADTC demande l'abandon du projet de Métrocâble et formule des propositions alternatives

L'ADTC vient de remettre ses contributions aux concertations en cours portant sur le projet de Micro - Plan de Déplacements Urbains (PDU) du territoire Nord-Ouest de la Métropole et sur le projet de Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Fontaine La Poya.

Le projet de Métrocâble

Les perspectives de fréquentation sont très réduites et la restructuration du réseau bus associé au projet aurait des impacts négatifs importants pour les usagers actuels des transports en commun.

L'ADTC demande l'abandon du projet de Métrocâble et formule des propositions alternatives pour un potentiel de report modal plus important : ligne A de tram prolongée à Sassenage, réalisation du shunt entre la gare et la Presqu'île (sous le pont ferroviaire sur l'Isère) permettant un prolongement de la ligne C1 et amélioration et fiabilisation des temps de parcours des lignes périurbaines notamment Transisère sur ce secteur, passerelles piétons-cycles reliant Fontaine à la Presqu'île et l'Esplanade au quartier Jean Macé.

Le projet de PEM de Fontaine La Poya

L'ADTC s'oppose au déplacement du terminus de la ligne A qui aurait un impact négatif sur la majorité des usagers qui rejoignent à pied le terminus notamment depuis Sassenage et le centre commercial et demande une amélioration des correspondances tram-bus sur l'actuelle position du terminus du tram. L'ADTC insiste sur la nécessaire séparation des pistes cyclables des trottoirs et d'assurer leurs continuités aux carrefours.

Contact Presse : Emmanuel COLIN de VERDIERE, président de l'ADTC